



Le mot du maire

L'équipe municipale, et plus particulièrement les membres de la commission animation, ont souhaité apporter un peu de lien au sein de notre commune par la mise en place d'activités, diverses, ludiques et culturelles. La première initiative concrète de ce nouvel élan se traduit par ce bulletin d'informations qui paraîtra deux fois l'an. Il a pour ambition d'informer sur la vie communale actuelle, mais également sur ce qui fait l'âme d'un village, ses habitants, son passé, son avenir. Nous avons choisi de vous faire découvrir certains de nos habitants, la vie du conseil municipal, les actualités, la petite histoire de la commune et son évolution au cours des siècles derniers.

Souhaitons que cette belle initiative permette aux plus récents de nos administrés de connaître mieux encore notre village, et à ceux qui y résident depuis des décennies de se remémorer les faits marquants de notre mémoire collective.

En vous souhaitant une bonne lecture, et n'hésitez pas à devenir contributeurs au travers de vos photographies, anecdotes ou documents que vous souhaiteriez partager.

Bien à vous.

Thierry Chapelier.

INFOS UTILES

La mairie

03 29 67 23 87

mairie.madegney@orange.fr

Permanence les mardis de 8h à 12h

Horaires de tonte

Tous les jours ouvrables de 7h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Horaires éclairage

De 6h30 à 8h

Du coucher du jour à 20h30

Demande de travaux

Pour toute demande de travaux contacter la mairie

Renouvellement carte identité

La mairie n'est pas habilitée à délivrer ce document.

Vous pouvez prendre rendez-vous aux mairies de Mirecourt, Charmes, Golbey ou Chantraine ou sur <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Journée Défense et Citoyenneté

Vous devez vous faire recenser à partir de votre 16ème anniversaire et dans les trois mois qui suivent en mairie. Ce recensement est obligatoire pour passer des examens (permis de conduire, baccalauréat ou autres diplômes).

NUMÉROS UTILES

Syndicat scolaire de la Petite Sibérie : 06 71 65 30 74

Micro-crèche Mira'Lou : 03 29 34 72 04

Laurence Leroy, correspondante Vosges Matin : 06 35 15 94 22

ANTOINETTE CHRÉTIEN/ROUSSEL, DOYENNE DE LA COMMUNE

Antoinette Chrétien est la doyenne de la commune. Elle est née le 19 août 1924 à Morville issue d'une famille d'agriculteur qui comptait 6 enfants. Au sein de sa famille la piété, la dévotion et la pratique religieuse étaient de mise, 1 de ses sœurs était d'ailleurs rentrée dans les ordres. Elle a sacrifié ses ambitions pour assumer la tenue de la maison, l'éducation de ses frères et sœurs auprès de ses parents et de ses grands-parents dans l'exploitation familiale de Morville, tout en exerçant les fonctions d'aide-soignante à la maison de retraite hôpital rurale de Châtel-sur-Moselle. La charge familiale s'estompant avec les années, elle put enfin penser à elle. C'est ainsi qu'elle rencontra grâce à des relations communes Maurice ROUSSEL, l'ancien charron de la commune reconverti en ébéniste de talent. Il avait eu la douleur de perdre son épouse Madeleine, et ne supportant pas la solitude, cherchait une compagne sérieuse et dévouée pour partager une vie en commun. C'est ainsi qu'en janvier 1976, Antoinette vint s'installer à Madegney auprès de son désormais mari, attentive à lui offrir une vie sereine, loin des contingences quotidiennes qu'elle assumait en épouse dévouée. Elle fut naturellement intégrée à la communauté vil-

lageoise et suivant ses aspirations, elle œuvra pour la communauté, fleurissant l'église, enseignant le catéchisme aux enfants, entourant de son affection ses beaux-enfants et petits-enfants comme s'ils étaient siens. Elle gardait de ses origines paysannes le goût de la culture, du petit élevage et du jardinage qu'elle pratiquait avec assiduité, avec un sens aigu de l'économie familiale. Au décès de son époux Maurice en 2003, elle n'eût pas la force de rester seule dans leur maison et elle prit la décision de rejoindre prématurément la maison de retraite de Portieux, où ses deux sœurs religieuses s'étaient retirées. Elle coule depuis de nombreuses années une retraite rythmée par les activités proposées, les visites de sa famille, les temps de réflexions ; les offices religieux et les prières. Elle fêtera ses 100 ans cette année et la commune ne manquera pas de s'associer à ce bel anniversaire.



CLÉMENCE ET MARGAUX LISTAR, CHAMPIONNES DE LORRAINE DE TIR À LA CARABINE PAR ÉQUIPE

Clémence a 9 ans, elle est en classe de CM1 à Madegney et Margaux a 11 ans en classe de 6^{ème} à Dompierre. C'est au rythme de une à deux fois par semaine qu'elles s'entraînent au tir à la carabine au club de Thaon depuis 1 an et demi. Elles s'entraînent également une fois par semaine à l'athlétisme et deux fois par semaine à la gymnastique.



Comment avez-vous commencé le sport ?

Clémence et Margaux : on a commencé le sport avec la baby gym à l'âge de 2ans et demi, mais le tir sportif, on l'a découvert par hasard à la journée des associations et du sport à Thaon. On a essayé et on a adoré !

Que fais-tu avant une compétition et comment te prépares-tu ?

Clémence : bien me coiffer pour ne pas avoir mes cheveux dans les yeux et j'essaie de me détendre pour ne pas stresser ce qui me ferait faire de mauvais tirs... plus facile à dire qu'à faire!

Margaux : je ne regarde pas les écrans pour ne pas fatiguer

mes yeux et je bois bien avant et pendant toute la compétition car pour faire de bons tirs, il faut avoir les yeux bien hydratés.

As-tu déjà connu des victoires ou des récompenses sportives ?

Clémence : oui j'ai déjà eu plusieurs victoires et podiums en gymnastique en équipe et en individuel aussi !

Margaux : oui plusieurs fois première à la gym et plusieurs podiums en cross l'année dernière en équipe mais aussi en individuel

Ton prochain objectif sportif ?

Clémence : j'ai hâte de commencer ma saison de gymnastique le 24 mars où je compte faire le maximum

Margaux : le championnat des Vosges de tir, mais cette fois ci en individuel à Vincey le 9 mars

Leur grande sœur, Noémie, 12 ans, n'est pas en reste côté sportif. Elle est également licenciée au club de Tir, mais a dû mettre de côté les entraînements quelques mois suite à un petit souci de santé. Après 10 années de pratique de la gymnastique, elle a décidé cette année d'arrêter la compétition pour pratiquer le step dans le groupe des adultes une fois par semaine avec sa maman.

Une passion sportive et un goût de l'effort qui leur ont directement été transmis par leurs parents, Virginie et Stéphane, sportifs accomplis.

Nous leur souhaitons bonne chance pour le championnat de France qui aura lieu à Haguenau les 16 et 17 mars prochain, et également une bonne année sportive, qui commence de la meilleure des manières !

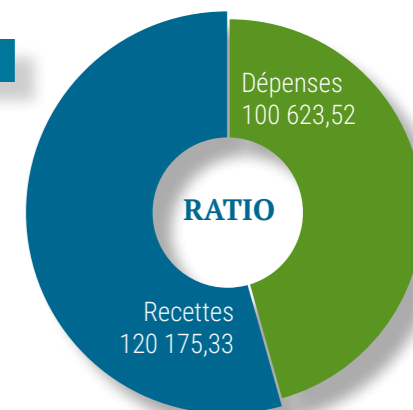
ORDONNANCEMENT FINANCIER DE LA COMMUNE

RECETTES FONCTIONNEMENT 2023

aides, subventions état	44 295,43
revenus propres à la commune	53 377,90
vente bois et affouages	22 502,00

DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2023

syndicats et autres	35 198,09
indemnités élus	13 641,37
charges de personnel	24 906,40
charges à caractère général de personnel	26 877,66



COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement

La particularité d'un budget communal est qu'il doit être présenté en équilibre entre les recettes et les dépenses. Il existe au sein de ce budget deux chapitres. L'un concerne le fonctionnement et l'autre les investissements, et chacun capitalise leurs propres recettes et dépenses, avec la particularité que le budget fonctionnement peut abonder l'investissement mais l'inverse n'est pas possible.

Au titre des dépenses les plus importantes de la commune, on trouve les participations au groupe scolaire (25 000€) aux pompiers (4000€) à la commission de l'église (4000€) puis le fonctionnement propre à la commune au sein des charges à caractère générale (27 000€) : électricité, eau, assurances, taxes, frais d'entretien et de gestion de la forêt, téléphonie, colis des anciens, frais de réception, nettoyage des chemins, remboursement de prêts... puis les frais de personnels (25 000€, s'ils peuvent paraître élevés, cela tient au fait que l'on rémunérerait la secrétaire titulaire en arrêt de travail, l'ouvrier de commune en contrat aidé et la secrétaire remplaçante), et enfin dernier poste financier important les indemnités des élus. A ce titre sachez que l'ensemble des élus (maire et adjointes) de la commune ne perçoivent environ que la moitié des indemnités auxquelles ils pourraient prétendre.

Si l'on voulait réellement être « limpide » dans l'explication d'un budget communal, il faudrait affecter aux dépenses les recettes ou dotations qui les compensent. Pour exemple près de 50% des indemnités sont compensées par l'état et environ 65% des dépenses pour salaires en cas d'arrêt maladie sont compensées par des assurances pour la secrétaire ou par

l'état dans le cadre du contrat aidé de l'employé de commune. La partie recettes de fonctionnement est constituée principalement des impôts locaux, de dotations, des droits de chasse, de la location de l'appartement communal et quand c'est possible de vente de bois.

Les efforts conjugués des habitants au travers des impôts locaux dont ils s'acquittent et la gestion rigoureuse du budget communal permettent de dégager un petit excédent de fonctionnement qui servira à financer les futurs investissements de la commune. (Pour 2023 un peu plus de 10 000€ d'excédent de fonctionnement seront proposés comme affectation au budget investissement)

Investissement

L'investissement est moins important en termes de volume financier. Il n'intègre sur cet exercice financier que deux projets, la réhabilitation de la façade arrière de la mairie pour un estimatif de 25 000€ et le programme de replantation des parcelles forestières décimées par le scolyte pour 19 000€. Pour ces deux programmes, des subventions partielles seront accordées dont le montant reste à être précisé. De façon globale, au cours des 30 dernières années, le taux de subventionnement des projets a très fortement chuté. Il n'était pas rare auparavant que les programmes de travaux obtiennent 70 voire 80% d'aides. Les nouvelles règles imposent de travailler les dossiers d'aides en fonction de thématiques choisies par les collectivités pour espérer un taux avoisinant 50%, et si le programme communal est hors de ce fléchage le subventionnement est très faible voire inexistant.



AGENDA



Commémoration du 11 novembre



Saint Nicolas



Vœux du Maire



Boîte à livre et bouldrome
à votre disposition

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Pourquoi voter ?

De nombreuses décisions européennes ont une influence très concrète. Tous les textes qui seront votés par ces député-es devront être appliqués par tous les pays européens

Quand voter ?

Le bureau de vote sera ouvert 9 juin de 8h à 18h

A l'occasion de cette élection, il vous est proposé de participer à la tenue du bureau de vote.

avril

5 Chasse aux oeufs de Pâques école

Amis de l'école

6 Nettoyage de printemps du village

Commune

mai

25 Fête de la nature

Commune

juin

9 Élections européennes

Commune

22 Kermesse de l'école

Amis de l'école

28 Repas de rue

Commune

été

Manifestations estivales - dates non fixées

Comité des fêtes

septembre

22 Lulu bistro itinérant et Pizza Vagabonde

Commune

novembre

17 Lulu bistro itinérant et Pizza Vagabonde

Commune

21 Soirée Beaujolais

Comité des fêtes

décembre

8 Saint-Nicolas

Comité des fêtes

Club Martin Brice

Mardi 2 avril : Voyage publicitaire à Wasselone (complet)

Jeudi 4 avril : Journée de la forme à Dompaire (marche et repas)

Dimanche 7 avril : Assemblée Générale

Jeudi 18 avril : Fête de l'amitié à Épinal

Jeudi 23 mai : Assemblée Générale de la Fédération à Bouzey

Mercredi 12 juin : Pique-nique à Girancourt

Mardi 15 octobre : Sortie déjeuner spectacle cabaret « La Gabiotte » à Fougerolles

Mercredi 13 novembre : Repas choucroute dansant à Dompaire.

Et les vendredis après-midi tous les 15 jours en alternance à Bettégney et Regney : après-midi conviviale (jeux de société)

CONTACTS DES ASSOCIATIONS

Club Martin Brice : Jocelyne Cassin 06 87 69 11 90

Comité des fêtes de Madegney Regney : 06 84 69 92 01

Amis de l'école : amis-9horizons@laposte.net